

12 mai 2022

Les renégociations commerciales doivent aboutir rapidement

La filière caprine pâtit depuis 2021 d'un contexte inflationniste qui impacte durement les coûts de production. L'IPAMPA Lait de chèvre connaissait déjà en 2021 des niveaux record.

Les conséquences de la guerre en Ukraine, que vivent les exploitations caprines depuis plusieurs mois viennent aggraver encore plus ce contexte inflationniste. La filière caprine est, après les viandes blanches, la filière animale la plus impactée par cette inflation du coût de l'aliment acheté. En effet, les éleveurs caprins sont encore fortement dépendants des achats d'aliments, qui représentent en moyenne 50 % du coût de production, mais peuvent dans certaines exploitations atteindre 70% !

En dépit de nos alertes et de nos revendications, les revalorisations de prix du lait permises par les négociations commerciales en début d'année (20 à 30 € / 1000 L à partir de mars) sont loin d'avoir pu compenser ces surcoûts. **Il manque aujourd'hui 90 à 100 €/ 1000 L pour permettre aux éleveurs de tenir et de ne pas impacter irréversiblement les trésoreries des exploitations.**

Ce n'est pas l'aide Alimentation Animale du plan de résilience qui va « sauver » les éleveurs vu le nombre de dossiers à satisfaire, à juste titre, et les montants d'aide estimés. C'est un effort conséquent qu'il faut aujourd'hui, à l'image du contexte inédit dans lequel nous nous trouvons.

Nous avons ainsi dès le mois de mars demandé aux transformateurs laitiers de rouvrir les négociations des Conditions Générales de Vente de leurs produits afin de permettre une revalorisation du prix du lait de chèvre au producteur le plus rapidement possible, ce qu'ils ont fait.

Nous venons d'adresser un courrier à chaque enseigne de la distribution les appelant à tenir les engagements de la charte signée le 18 mars en présence des ministres de l'Économie et de l'Agriculture et faire aboutir le plus rapidement possible ces renégociations.

Il est vital pour les éleveurs de chèvres d'obtenir un signal fort et ce dès la facture de lait du mois de juin !

Contact : Jacky Salingardes, président - 06 76 76 67 62

Franck Moreau, secrétaire général – 06 37 30 95 22

Sophie Espinosa, directrice – 06 37 47 11 68